

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Ammoniumchlorid-/Ammoniak-Pufferlösung 53,5 g NH₄Cl + 100 ml NH₄OH 25 % pro Liter

Date de révision: 16.05.2022

Code du produit: 31931

Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Ammoniumchlorid-/Ammoniak-Pufferlösung 53,5 g NH₄Cl + 100 ml NH₄OH 25 % pro Liter

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|----------------------|---------------------------------|------------------------------|
| Société: | Fa. Bernd Kraft GmbH | |
| Rue: | Stempelstraße 6 | |
| Lieu: | D-47167 Duisburg | |
| Téléphone: | 0203/5194-0 | Téléfax: 0203/5194-290 |
| e-mail: | info@berndkraft.de | |
| Interlocuteur: | Abteilung Produktsicherheit | Téléphone: 0203/5194-107/117 |
| e-mail: | produktsicherheit@berndkraft.de | |
| Internet: | www.berndkraft.de | |
| Service responsable: | Abteilung Produktsicherheit | |

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

Information supplémentaire

Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2; H315

Eye Irrit. 2; H319

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes:



Mentions de danger

H315

Provoque une irritation cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Ammoniumchlorid-/Ammoniak-Pufferlösung 53,5 g NH₄Cl + 100 ml NH₄OH 25 % pro Liter

Date de révision: 16.05.2022

Code du produit: 31931

Page 2 de 12

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélanges en solution aqueuse

Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|------------|---|--------------|------------------|------------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008) | | | |
| 12125-02-9 | chlorure d'ammonium | | | 5 - < 10 % |
| | 235-186-4 | 017-014-00-8 | 01-2119487950-27 | |
| | Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H302 H319 | | | |
| 1336-21-6 | Ammoniac | | | 1 - < 5 % |
| | 215-647-6 | 007-001-01-2 | 01-2119488876-14 | |
| | Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H314 H400 H411 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS | N° CE | Substance | Quantité |
|------------|-----------|--|------------|
| | | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | |
| 12125-02-9 | 235-186-4 | chlorure d'ammonium | 5 - < 10 % |
| | | dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1410 mg/kg | |
| 1336-21-6 | 215-647-6 | Ammoniac | 1 - < 5 % |
| | | par inhalation: CL50 = 4230 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = 350 mg/kg STOT SE 3; H335: >= 5 - 100 M acute; H400: M=10 | |

Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w) , réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ammoniumchlorid-/Ammoniak-Pufferlösung 53,5 g NH₄Cl + 100 ml NH₄OH 25 % pro Liter

Date de révision: 16.05.2022

Code du produit: 31931

Page 3 de 12

Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant — irritation cutanée et lésions oculaires

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides non combustibles

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Oxydes d'azote (NO_x)

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Combinaison complète de protection.

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulter un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Ammoniumchlorid-/Ammoniak-Pufferlösung 53,5 g NH₄Cl + 100 ml NH₄OH 25 % pro Liter

Date de révision: 16.05.2022

Code du produit: 31931

Page 4 de 12

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).

Assurer une aération suffisante.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Conserver dans un endroit frais.

Conseils pour le stockage en commun

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Aucune donnée disponible

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Ammoniumchlorid-/Ammoniak-Pufferlösung 53,5 g NH₄Cl + 100 ml NH₄OH 25 % pro Liter

Date de révision: 16.05.2022

Code du produit: 31931

Page 5 de 12

Valeurs limites d'exposition professionnelle

| N° CAS | Désignation | ppm | mg/m ³ | f/cm ³ | Catégorie | Origine |
|------------|--------------------------------|-----|-------------------|-------------------|--------------|---------|
| 7664-41-7 | Ammoniac anhydre | 10 | 7 | | VME (8 h) | |
| | | 20 | 14 | | VLE (15 min) | |
| 12125-02-9 | Ammonium (chlorure d'), fumées | - | 10 | | VME (8 h) | |

Valeurs de référence DNEL/DMEL

| N° CAS | Désignation | Voie d'exposition | Effet | Valeur |
|------------|---------------------------------|-------------------|------------|------------------------|
| 12125-02-9 | chlorure d'ammonium | | | |
| | Consommateur DNEL, à long terme | par inhalation | systémique | 9,9 mg/m ³ |
| | Consommateur DNEL, à long terme | dermique | systémique | 114 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateur DNEL, à long terme | par voie orale | systémique | 11,4 mg/kg p.c./jour |
| | Salarié DNEL, à long terme | par inhalation | systémique | 33,5 mg/m ³ |
| | Salarié DNEL, à long terme | dermique | systémique | 190 mg/kg p.c./jour |
| 1336-21-6 | Ammoniac | | | |
| | Salarié DNEL, à long terme | par inhalation | systémique | 47,6 mg/m ³ |
| | Salarié DNEL, aigu | par inhalation | systémique | 47,6 mg/m ³ |
| | Salarié DNEL, à long terme | par inhalation | local | 14 mg/m ³ |
| | Salarié DNEL, aigu | par inhalation | local | 36 mg/m ³ |
| | Salarié DNEL, à long terme | dermique | systémique | 6,8 mg/kg p.c./jour |
| | Salarié DNEL, aigu | dermique | systémique | 6,8 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateur DNEL, à long terme | par inhalation | systémique | 23,8 mg/m ³ |
| | Consommateur DNEL, aigu | par inhalation | systémique | 23,8 mg/m ³ |
| | Consommateur DNEL, à long terme | par inhalation | local | 2,8 mg/m ³ |
| | Consommateur DNEL, aigu | par inhalation | local | 7,2 mg/m ³ |
| | Consommateur DNEL, à long terme | dermique | systémique | 68 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateur DNEL, aigu | dermique | systémique | 68 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateur DNEL, à long terme | par voie orale | systémique | 6,8 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateur DNEL, aigu | par voie orale | systémique | 6,8 mg/kg p.c./jour |

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Ammoniumchlorid-/Ammoniak-Pufferlösung 53,5 g NH₄Cl + 100 ml NH₄OH 25 % pro Liter

Date de révision: 16.05.2022

Code du produit: 31931

Page 6 de 12

Valeurs de référence PNEC

| N° CAS | Désignation | Valeur |
|---|---------------------|-------------|
| Milieu environnemental | | |
| 12125-02-9 | chlorure d'ammonium | |
| Eau douce | | 1,2 mg/l |
| Eau douce (rejets discontinus) | | 1,2 mg/l |
| Eau de mer | | 11,2 mg/l |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées | | 16,2 mg/l |
| Sol | | 0,163 mg/kg |
| 1336-21-6 | Ammoniac | |
| Eau douce | | 0,001 mg/l |
| Eau douce (rejets discontinus) | | 0,007 mg/l |
| Eau de mer | | 0,001 mg/l |

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide
Couleur: incolore
Odeur: piquant

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation: non déterminé

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Ammoniumchlorid-/Ammoniak-Pufferlösung 53,5 g NH₄Cl + 100 ml NH₄OH 25 % pro Liter

Date de révision: 16.05.2022

Code du produit: 31931

Page 7 de 12

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non déterminé

Point de sublimation: Aucune donnée disponible

Point de ramollissement: Aucune donnée disponible

Point d'écoulement: Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible:

Point d'éclair: X

Inflammabilité

solide/liquide: non applicable

gaz: non applicable

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé

Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

Température d'auto-inflammation: Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

pH-Valeur: non déterminé

Viscosité dynamique: Aucune donnée disponible

Viscosité cinématique: Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement: Aucune donnée disponible

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé

Pression de vapeur: non déterminé

Pression de vapeur: Aucune donnée disponible

Densité (à 20 °C): 1,0041 g/cm³

Densité apparente: Aucune donnée disponible

Densité de vapeur relative: non déterminé

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés comburantes

Le produit: comburant, Oxydant.

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en corps solides: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Ammoniumchlorid-/Ammoniak-Pufferlösung 53,5 g NH₄Cl + 100 ml NH₄OH 25 % pro Liter

Date de révision: 16.05.2022

Code du produit: 31931

Page 8 de 12

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:
RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| N° CAS | Substance | | | | |
|------------|-------------------------|-------------------|--------|--|---|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| 12125-02-9 | chlorure d'ammonium | | | | |
| | orale | DL50 1410 mg/kg | Rat | Other company data (1983) | other: not mentioned |
| | cutanée | DL50 > 2000 mg/kg | Rat | Study report (2010) | EU Method B.3 |
| 1336-21-6 | Ammoniac | | | | |
| | orale | DL50 350 mg/kg | Rat | Journal of Industrial Hygiene and Toxicology | OECD Guideline 401 |
| | inhalation (1 h) vapeur | CL50 4230 mg/l | Souris | Bull. Environm. Contam. Toxicol, 1982, 2 | Assessment of acute inhalation toxicity |

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Aucune donnée disponible

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Ammoniumchlorid-/Ammoniak-Pufferlösung 53,5 g NH₄Cl + 100 ml NH₄OH 25 % pro Liter

Date de révision: 16.05.2022

Code du produit: 31931

Page 9 de 12

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres informations

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

| N° CAS | Substance | | Toxicité aquatique | | Dose | [h] [d] | Espèce | Source | Méthode |
|------------|-----------------------------------|-------------|--------------------|-------|------|----------------------------|---|--|---------|
| 12125-02-9 | chlorure d'ammonium | | | | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 | 209 mg/l | 96 h | | Cyprinus carpio | Indian J. Environ. Health, 17, 140-146, | other: E03-05:APHA, AWWA & WPCF | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 | 101 mg/l | 48 h | | Daphnia magna | Env. Tox. Chem. 5, 443-447 (1986) (1986) | other: ASTM E729-80 | |
| | Toxicité pour les poissons | NOEC mg/l | 11,8 | 28 d | | Pimephales promelas | Env. Tox. Chem. 5, 437-442 (1986) (1986) | other: - American Society for Testing an | |
| | Toxicité pour les algues | NOEC mg/l | 26,8 | 10 d | | Navicula sp. | Mar. Biol. 43(4), 307-315, (1977) (1977) | no data | |
| | Toxicité pour les crustacés | NOEC mg/l | 14,6 | 21 d | | Daphnia magna | Env. Tox. Chem. 5, 443-447 (1986) (1986) | other: not mentioned | |
| | Toxicité bactérielle aiguë | (CE50 mg/l) | 1618 | 0,5 h | | activated sludge, domestic | Study report (1988) | OECD Guideline 209 | |
| 1336-21-6 | Ammoniac | | | | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 | 0,75 - 3,4 mg/l | 96 h | | Pimephales promelas | Trans Amer Fish Soc; 112 (5). 1983. 705- | Assessment of acute toxicity in the fath | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 | 101 mg/l | 48 h | | Daphnia magna | Environ. Toxicol. Chem. 5: 443-447 (1986) | other: ASTM E729-80 | |
| | Toxicité pour les poissons | NOEC | 1,2 mg/l | 61 d | | Oncorhynchus gorbuscha | Fish. Bull. 78(3): 641-648 (1980) | OECD Guideline 210 | |

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS | Substance | Log Pow |
|-----------|-----------|---------|
| 1336-21-6 | Ammoniac | -1,38 |

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Ammoniumchlorid-/Ammoniak-Pufferlösung 53,5 g NH₄Cl + 100 ml NH₄OH 25 % pro Liter

Date de révision: 16.05.2022

Code du produit: 31931

Page 10 de 12

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.
Évacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.
Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Ammoniumchlorid-/Ammoniak-Pufferlösung 53,5 g NH₄Cl + 100 ml NH₄OH 25 % pro Liter

Date de révision: 16.05.2022

Code du produit: 31931

Page 11 de 12

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Substances dangereuses oxydantes. fortement caustique.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Ammoniumchlorid-/Ammoniak-Pufferlösung 53,5 g NH₄Cl + 100 ml NH₄OH 25 % pro Liter

Date de révision: 16.05.2022

Code du produit: 31931

Page 12 de 12

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification | Procédure de classification |
|---------------------|-----------------------------|
| Skin Irrit. 2; H315 | Méthode de calcul |
| Eye Irrit. 2; H319 | Méthode de calcul |

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

| | |
|------|--|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H314 | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)